

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

À une **séance ordinaire** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, tenue ce 6^e jour de mai 2019, à 19h00, à la salle du Conseil au 45, rue des Saules, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Antonin Brunet François Routhier
Richard David Line Quevillon

formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Denis Légaré, Monsieur Réjean Lampron, directeur général est aussi présent et agit comme secrétaire d'assemblée

OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon
ET RÉSOLU unanimement que la séance soit ouverte

2019-05-49 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté :

QUESTION DES CONTRIBUABLES

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. Questions des contribuables**
- 4. Législation**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2019
- 5. Gestion financière et administrative**
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 Autorisation visant une entente en vue d'une subvention avec le Centre local d'emploi pour l'embauche de ressources
 - 5.4 Comptabilité
- 6. Sécurité publique**
- 7. Réseau routier et opération de voirie**
 - 7.1 Acceptation de la soumission – Abat-poussière
 - 7.2 Acceptation de la soumission – Creusage et nettoyage des fossés
 - 7.3 Acceptation de la soumission – Rapiéçage d'asphalte chaud
 - 7.4 Évaluation Chemin Thomas Nord
- 8. Urbanisme, environnement et développement**
- 9. Loisirs et culture**
 - 9.1 Embauche d'une coordonnatrice au camp de jour pour la saison estivale 2019
- 10. Varia**
- 12. Question des contribuables**
- 13. Levée de la séance**

**2019-05-50 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{er}
AVRIL 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon
ET RÉSOLU : d'accepter le procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2019.

2019-05-51 COMPTE À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon
ET RÉSOLU unanimement

QUE les factures du mois d'avril 2019 soient adoptées et autorisées pour
paiements au montant total de 157,815.05\$

**2019-05-53 AUTORISATION VISANT UNE ENTENTE EN VUE D'UNE
SUBVENTION AVEC LE CENTRE LOCAL D'EMPLOI POUR
L'EMBAUCHE DE RESSOURCES**

ATTENDU que la Municipalité souhaite bénéficier de subventions salariales
quant à l'embauche de ressources pour ses besoins à venir en 2019;

ATTENDU que le recours à ce soutien est essentiel à la réalisation de certaines
tâches au sein de la Municipalité;

ATTENDU que l'inscription à Emploi-Québec permettra de pouvoir déposer
une ou des demandes relatives à l'embauche de ressources pour la
Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil autorise le directeur général à signer tout contrat ou
entente visant à l'obtention de subventions auprès d'Emploi-
Québec, à produire la facturation en ligne auprès de celui-ci et à
détenir un code personnalisé visant à effectuer cette opération ceci,
en prévision des besoins associés à l'embauche de ressources pour
2019.

2019-05-54 COMPTABILITÉ

ATTENDU que la vacance à la direction générale en 2018 a généré un besoin
concernant la comptabilité et la tenue de livres à la Municipalité,
notamment au chapitre de la récupération des subventions, des
taxes ainsi que la production de la taxation municipale;

ATTENDU que monsieur Claude Sarrazin officie depuis la fin 2018 à ce mandat
pour répondre à ces besoins en matière de finances municipales;

ATTENDU que la régularisation de son statut d'employé à temps partiel
permettrait d'ajouter son nom à liste de paie, facilitant ainsi sa
rémunération en ce sens;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil autorise l'embauche pour une durée temporaire de
monsieur Claude Sarrazin afin de continuer à œuvrer à la
comptabilité et assurer ainsi le suivi des finances ceci, tant que la
Municipalité aura des besoins à cet égard.

**2019-05-55 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – ABAT-
POUSSIÈRE**

ATTENDU que la Municipalité a demandé une soumission sur invitation pour l'achat de 24 000 litres de chlorure de calcium à 35% (incluant le transport et l'épandage sur les chemins municipaux)

ATTENDU que les soumissions sur invitation sous enveloppes cachetées ont été reçues physiquement au bureau municipal avant 15h le 15 avril 2019;

ATTENDU que trois soumissions ont été déposées se déclinant comme suit :

Multi Routes Inc.	à 0.325 le litre
Les Entreprises Bourget	à 0.3727 le litre
Somavrac	à 0.4099 le litre

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil accepte la soumission de *Multi Routes Inc.* au sujet de l'abat-poussière au montant de 7 800 \$ avant taxes pour 24 000 litres de chlorure de calcium liquide à 35% incluant le transport et l'épandage.

**2019-05-56 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – CREUSAGE ET
NETTOYAGE DES FOSSÉS**

ATTENDU que les travaux consistent à creuser et nettoyer des fossés sur certains chemins municipaux;

ATTENDU que la municipalité demande un prix au mètre pour creuser et nettoyer les fossés (incluant la main d'œuvre, le transport, la machinerie)

ATTENDU que les soumissions par invitation sous enveloppes cachetées ont été reçues physiquement au bureau municipal avant 11h le 26 avril 2019, ouvertes le même jour après 11h devant témoin;

ATTENDU que les travaux doivent commencer après le 1^{er} juillet 2019 pour se terminer le 17 juillet 2019;

ATTENDU que la municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Prix (au mètre avant taxes)
Excavation Lauzon	6.38 \$
Pavage Lafleur	9.99 \$

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil accepte la soumission de « Excavation Lauzon » au montant de 6.38 \$ au mètre avant taxes;

QUE cette dépense soit affectée dans le poste budgétaire Fossé # 02-32014-529.

2019-05-57 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – RAPIÉÇAGE D’ASPHALTE CHAUD

ATTENDU que la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le rapiéçage d’asphalte chaud de certains chemins municipaux;

ATTENDU que les soumissions sur invitation sous enveloppes cachetées ont été reçues au bureau municipal le 29 avril 2019;

ATTENDU que la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Montant à la tonne métrique (avant taxes)
Pavage Gadbois	235 \$
Entreprise Benoît Gratton	195 \$
Pavage Lafleur	195 \$
Construction Edelweiss	247.36 \$

ATTENDU que le prix le plus bas est partagé par deux soumissionnaires et qu’un tirage au sort a été réalisé le 6 mai 2019 à 11h pour départager ces mêmes soumissionnaires;

ATTENDU que l’entreprise Pavage Lafleur a remporté ce tirage au sort;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Routhier
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil accepte la soumission de Pavage Lafleur au montant de 195 \$ la tonne métrique avant taxes pour le mandat de rapiéçage d’asphalte chaud pour les chemins de la Municipalité.

2019-05-58 EVALUATION CHEMIN THOMAS NORD

ATTENDU que le Chemin Thomas Nord constitue un des axes routiers importants de la Municipalité;

ATTENDU que plusieurs signalements ont été enregistrés quant à l’état du Chemin Thomas Nord au cours des dernières semaines;

ATTENDU qu’une évaluation du Chemin Thomas Nord permettrait de diagnostiquer l’état de la route et d’obtenir des recommandations visant à optimiser les réparations à y réaliser de manière à rendre ces mêmes réparations plus durables dans le temps;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Antonin Brunet
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil autorise l’octroi d’un mandat d’évaluation du Chemin Thomas Nord à un ingénieur spécialisé afin d’identifier les problématiques présentes sur le Chemin Thomas Nord ceci, pour une somme maximale de 900 \$ incluant les taxes.

2019-05-59 EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE DU CAMP DE JOUR POUR LA SAISON ESTIVALE 2019

ATTENDU que le démarrage du camp de jour constituait une priorité pour le Conseil;

ATTENDU que le temps et le choix étaient limités pour sélectionner une personne en mesure de coordonner les activités pour la saison 2019;

ATTENDU que la personne pressentie a accepté ce mandat, permettant d'assurer la tenue d'un camp de jour cette année;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil autorise l'embauche de madame Éliane Calvé à titre de coordonnatrice du camp de jour pour la saison estivale 2019.

QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

2019-05-60 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Routhier
ET RÉSOLU unanimement

Que la présente séance soit levée à 19h30

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE

Je soussigné, Réjean Lampron directeur général et secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par
Réjean Lampron, directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Légaré maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences tel que stipulé à l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Par
Denis Légaré, maire